

Le Sr De Baucgard dem. Laletteville

Declarant au Sr Curateur de la suite de M. Laferrière,  
qu'il le parait appellat par devant nos seigneurs de la  
Cour, de la sentence contre lui rendue au Sige de la  
Kucitrouille de cette ville, le 17 Mars 1711  
et ce pour tous & quasi, que l'appellat metted lui avoit  
été fait & qu'il dedira extemes et liens, Pour acte  
lique Camouilly -

L'An Mil huit cent deux et le quatorze juldret  
ce Regner Camouilly C<sup>te</sup> Jul. de Baucgard, Juris  
Soygneur de cette ville qu'on dit appellat de son  
empire au Sr Curateur de la suite de M.  
Laferrière et par la suite de son ad  
acquiel ses ignora ont été Brux



M418K

and my m

Mr. [unclear]

*[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*